



Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



www.ca2bm.fr

Sommaire

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois..... 4

Services et équipements 5

Notre Fonctionnement..... 6

Assemblées et Direction 8

Budget, finances et marchés publics 9

Communication..... 10

Systèmes d'Information 11

Ressources Humaines..... 12

Administration Générale 15

Dispositifs contractuels des territoires 16

Secrétariat général 17

Relais Petite Enfance..... 18

Archives 19

Aménagement du territoire et Affaires Sociales..... 20

Habitat..... 21

Foncier 22

Planification, ADS, SIG et Publicité..... 22

Transition écologique 24

Juridique..... 26

Gens du voyage..... 26

Mobilité 27

Affaires sociales 29

Développement Économique et Touristique 31

Fonds d'Investissement Territorial.....	32
Accompagnement des agriculteurs et de la filière équine	33
Projet Alimentaire Territorial.....	34
Sentiers de randonnées.....	35
Tourisme.....	36

Culture 37

Réseau de Lecture publique.....	38
Saison culturelle.....	38
Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques.....	39
Ciné-Théâtre	39

Opérationnel..... 40

Assainissement.....	42
Défense Incendie.....	42
Eau potable	43
Eaux pluviales	43
Collecte, Valorisation et Élimination des déchets.....	44
Travaux et entretien du patrimoine.....	45
GEMAPI Terre.....	46
GEMAPI Mer	47
Équipements sportifs et évènementiel	48



LA CA2BM

Bercée entre la Canche et l'Authie, observée du haut des remparts de Montreuil-sur-Mer, la CA2BM, Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois, ne manque ni d'attraits, ni d'atouts.

De sa frange littorale à son arrière-pays rural, le territoire regorge de beautés naturelles, de richesses patrimoniales, de paysages verdoyants qui en font un territoire attractif et accueillant.

Forte de ses 46 communes réparties sur plus de 410 km², la CA2BM accueille plus de 67 000 habitants et connaît une forte augmentation de sa population durant la période estivale.

Notre territoire est la 1^{ère} destination touristique de la Région et attire des visiteurs venus de France, de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et de Grande-Bretagne.

La CA2BM est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire : de l'eau potable à la collecte, valorisation et élimination des déchets, des transports scolaires et interurbains aux piscines ; de la saison culturelle intercommunale au soutien des projets des communes.

C'est également l'agglomération qui œuvre pour le développement d'un territoire harmonieux, liant le nécessaire développement à la préservation de l'environnement.

Soutenir le développement des communes, accompagner les créateurs d'entreprises, permettre l'accès aux services publics de proximité, aménager le territoire de façon durable, développer les services et infrastructures, l'intervention et l'implication de la



CA2BM est ambitieuse dans ses domaines de compétence.

Notre agglomération, c'est également un grand territoire avec des femmes et des hommes, véritables ambassadeurs d'un savoir-faire et d'un investissement. Avec eux, la CA2BM rayonne bien au-delà des frontières de son territoire.

Services et équipements



- 📍 **Attin**
 - ↳ Médiathèque intercommunale
- 📍 **Beaumerie-Saint-Martin**
 - ↳ Déchèterie
- 📍 **Berck-sur-Mer**
 - ↳ Aire de Grand Passage
 - ↳ Autorisation Droits des Sols (ADS)
 - ↳ Cinéma le Cinos
 - ↳ Déchèterie
 - ↳ Médiathèque intercommunale
 - ↳ Piscine intercommunale
 - ↳ Point Justice
 - ↳ Service des Eaux
- 📍 **Camiers**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
- 📍 **Campigneulles-les-Petites**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
 - ↳ Zone d'Activité du Moulin
- 📍 **Conchil-le-Temple**
 - ↳ Médiathèque intercommunale
- 📍 **Cucq**
 - ↳ Service Assainissement
- 📍 **Écuire**
 - ↳ Espace R. Lavogez (ex COSEC 1)
 - ↳ Espace B. Pion (ex COSEC 2)
 - ↳ Centre technique intercommunal
 - ↳ Service Sports - évènementiel
 - ↳ GEMAPIE
 - ↳ Piscine intercommunale
 - ↳ Relais Petite Enfance (RPE)
 - ↳ Service Collecte, Valorisation et Élimination des déchets
 - ↳ Service des Eaux
 - ↳ Service Urbanisme (Planification Guichet Unique de l'Habitat)
 - ↳ Stade C. Mionnet
 - ↳ Tennis couvert E. Sarrazin
 - ↳ Terrain Saint Justin
- 📍 **Frencq**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
- 📍 **Étaples-sur-mer**
 - ↳ Aire de Court et Moyen Séjour (Gens du Voyage)
 - ↳ Déchèterie
 - ↳ Développement Économique (Maison Des Entreprises)
 - ↳ Piscine intercommunale
 - ↳ Point Justice
 - ↳ Zone d'Activité Opalopolis
- 📍 **Le Touquet-paris-plage**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
- 📍 **Montreuil-sur-Mer**
 - ↳ Cinéma - Théâtre
 - ↳ Office de Tourisme du Montreuil-lois en Côte d'Opale
 - ↳ Siège de la CA2BM
- 📍 **Rang-du-fliers**
 - ↳ Médiathèque intercommunale
 - ↳ Zone d'activité Champ Gretz
- 📍 **Recques-sur-Course**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
- 📍 **Saint-Josse-sur-Mer**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
- 📍 **Sorris**
 - ↳ Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques (PIAM)
- 📍 **Tubersent**
 - ↳ Point d'apport de végétaux
- 📍 **Verton**
 - ↳ Aire de Court et Moyen Séjour (Gens du Voyage)
 - ↳ Point d'apport de végétaux
 - ↳ Zone d'Activité Champ Gretz
- 📍 **Wailly-beaucamp**
 - ↳ Point d'apport de végétaux



01

Notre fonctionnement

01.1 ASSEMBLÉES ET DIRECTION

01.2 BUDGET, FINANCES
ET MARCHÉS PUBLICS

01.3 COMMUNICATION

01.4 SYSTÈMES D'INFORMATION

01.5 RESSOURCES HUMAINES

01.1 Assemblées et Direction

8

Conseils
Communautaires

26

Commissions

3

Conférences
des Maires

342

Élus siègent
aux commissions

410

Délibérations votées



Les Commissions

Elles font remonter les informations du terrain et sont composées d'un Vice-Président et d'un représentant de chaque commune. Chaque commission débat sur sa thématique et soumet un avis sur les dossiers qui seront présentés au Bureau et au Conseil Communautaire.

Le Bureau Communautaire

Rassemble le Président, et les 15 Vices-Présidents. C'est la première étape de validation des projets avant leur passage au Conseil Communautaire. Le Bureau a pour mission de valider les choix réalisés par les commissions et d'examiner l'impact budgétaire des actions.

Les Conférences des maires

Elles réunissent les maires des 46 communes pour échanger sur les enjeux de développement du territoire et leur permettent d'émettre des avis sur les questions et dossiers qui seront soumis au Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire

Il décide et vote de l'ensemble de la politique de la Communauté d'Agglomération et est composé de conseillers communautaires (représentants de chaque commune). Les décisions sont ensuite envoyées et validées par la préfecture.

Pour accompagner au mieux les élus, la collectivité s'organise autour du :

Cabinet du Président

Il assure le suivi et la mise en œuvre des politiques publiques. Il coordonne la représentation et les interventions du Président, les relations avec les partenaires extérieurs et les autres collectivités, le protocole et les actions de proximité.

Comité de Direction Générale (CDG)

Il est composé des directeurs/directrices de pôles et est animé par le Directeur Général des Services. Il a pour objectif de définir les orientations stratégiques, de faire le point sur les avancées des dossiers, chantiers, de préparer les instances politiques (bureau communautaire, conseil communautaire).

01.2 Budget, Finances et Marchés publics

4 435

Bons
de commande
délivrés

11 204

Mandats émis

27

MAPA

(Marchés À
Procédures Adaptées)

47

Consultations
publiées

19

Appel d'offres

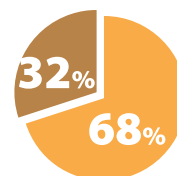
60 900 000€

Montant
de Marchés
attribués

7 BUDGETS

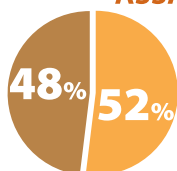
BUDGET PRINCIPAL

- > 68 576 852 € en section de fonctionnement
- > 33 203 618 € en section d'investissement
- Soit 100 780 470 €



BUDGETS ANNEXES

ASSAINISSEMENT



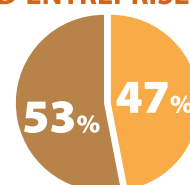
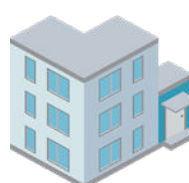
Le budget Assainissement Collectif s'élève à 23 212 585 €

- > 12 288 159 € en section d'exploitation
- > 10 924 426 € en section d'investissement

> **Assainissement non collectif : 547 000 € de budget primitif**



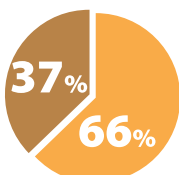
IMMOBILIER D'ENTREPRISE



Le budget Immobilier d'Entreprise s'élève à 2 455 453 €

- > 1 171 153 € en section de fonctionnement
- > 1 284 300 € en section d'investissement

EAU POTABLE

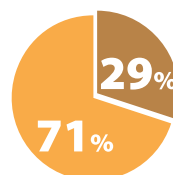


Le budget Eau Potable s'élève à 10 430 536 €

- > 6 886 653 € en section d'exploitation
- > 3 543 883 € en section d'investissement



COLLECTE, VALORISATION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS



Le budget Collecte, Valorisation et Élimination des déchets s'élève à 33 313 289 €

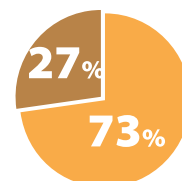
- > 23 602 845 € en section de fonctionnement
- > 10 211 874 € en section d'investissement



BUDGET TRANSPORTS COLLECTIFS

Le budget Transports Collectifs s'élève à 13 070 950 €

- > 9 595 616 € en section de fonctionnement
- > 3 475 334 € en section d'investissement



Soit un

UN BUDGET TOTAL de

184 708 522, 42 €



01.3 Communication

→ INFORMER, VALORISER, RASSEMBLER



La communication est au cœur de la relation

entre la CA2BM, ses habitants, ses élus et ses partenaires. Chaque jour, elle met en lumière les actions menées par la collectivité, valorise les projets du territoire et contribue à rendre nos politiques publiques plus lisibles et plus proches des citoyens.



Au service des 67 000 habitants des 46 communes,

la Direction de la communication accompagne l'ensemble des directions afin de partager une information claire, accessible et attractive. Son objectif : faire connaître les compétences et les réalisations de la CA2BM tout en renforçant le lien avec les habitants.



Informer

- ↪ Publication de 2 numéros du magazine Agglo Infos, également disponible en version numérique.
- ↪ Refonte du site internet pour offrir une navigation plus intuitive, des contenus enrichis et un accès simplifié aux services.

Valoriser

- ↪ Réalisation de nombreuses vidéos mettant en avant les projets de la collectivité : vœux, projet de territoire, gestion des biodéchets, événements....
- ↪ Couverture photographique des temps forts de la CA2BM afin d'alimenter les différents supports de communication.

Animer les réseaux sociaux

Grâce à une présence quotidienne, les réseaux sociaux poursuivent leur développement et permettent de toucher un public toujours plus large.

Accompagner les services

Le service communication conseille et accompagne les services dans leurs projets, conçoit des supports de communication adaptés et assure une diffusion cohérente des informations sur l'ensemble des canaux de communication.

« Informer, expliquer, valoriser et créer du lien : chaque publication, chaque photo et chaque vidéo participe à faire rayonner la CA2BM et son territoire. »



8 300 followers



816 followers



1 297 followers



3 500 visites / jour



Retrouvez-nous sur ca2bm.fr

01.4 Systèmes d'Information

1 777

Incidents et demandes

30

Postes informatiques déployés ou renouvelés

954 346€

En budget d'investissement

310

Postes informatiques

270

Téléphones fixes

131

Téléphones mobiles

En 2025, la direction des systèmes d'information a poursuivi ses actions de modernisation, de sécurisation et d'optimisation du système d'information afin de répondre aux besoins de la collectivité et d'accompagner l'évolution des usages numériques. Les travaux menés ont porté aussi bien sur les infrastructures et les équipements que sur les outils numériques, avec une attention particulière portée à la cybersécurité et à la continuité des services. Ces actions s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue visant à garantir un système d'information performant, sécurisé et adapté aux enjeux de la collectivité.

Réalisations 2025

- ↳ Transformation numérique
- ↳ Migration de la messagerie vers Microsoft 365
- ↳ Renouvellement du parc d'impression

Cybersécurité et sécurisation des infrastructures

- ↳ Déploiement d'un outil de supervision
- ↳ Renforcement de la cybersécurité
- ↳ Sensibilisation des agents
- ↳ Sécurisation des infrastructures et des applications métiers

Équipements et sécurité des bâtiments

- ↳ Poursuite du déploiement de la vidéoprotection sur les sites communautaires
- ↳ Remplacement de la sonorisation et du système de retransmission de la salle du conseil communautaire

01.5 Ressources Humaines

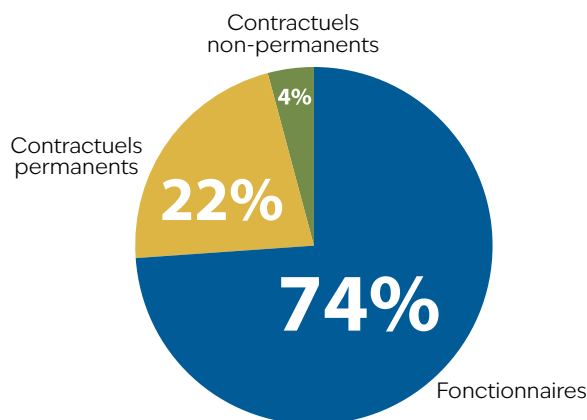
Effectifs

340 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2025

- ↳ 252 fonctionnaires
- ↳ 75 contractuels permanents
- ↳ 13 contractuels non permanents

12 % des contractuels permanents en CDI

4 agents sur emploi fonctionnel dans la collectivité

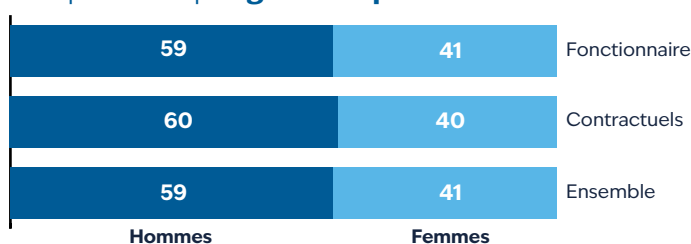


Caractéristiques des agents permanents

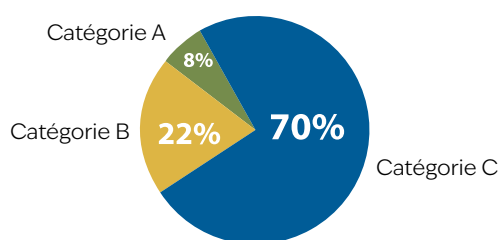
Répartition par **filière et par statut**

Filières	Titulaires	Contractuel	Tous
Administrative	34%	21%	31%
Technique	53%	59%	54%
Culturelle	6%	7%	6%
Sportive	3%	13%	5%
Médico-sociale	2%		2%
Animation	2%		2%

Répartition par **genre et par statut**



Répartition par **catégorie**



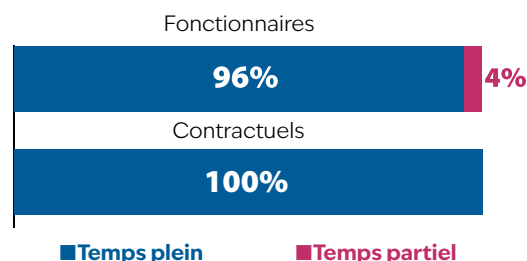
Les principaux **cadre d'emplois**

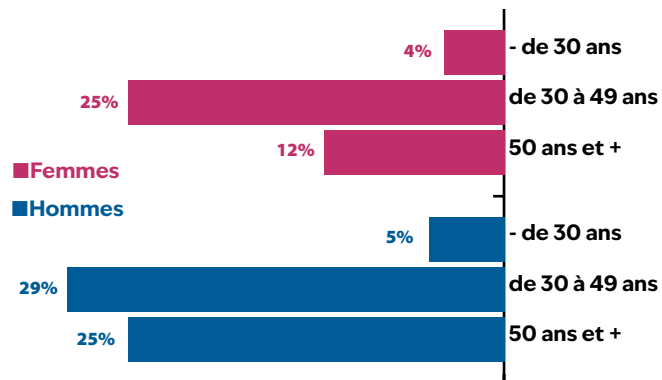
- ↳ Adjoints techniques → 39 %
- ↳ Adjoints administratifs → 18 %
- ↳ Rédacteurs → 11%
- ↳ Agents de maîtrise → 7%
- ↳ Éducateurs des Activités Physiques et Sportives → 5%

Temps de travail des agents permanents

Répartition des agents à **temps complet ou non complet**

- ↳ 99% des fonctionnaires à temps complet
- ↳ 1% des fonctionnaires à temps non complet
- ↳ 99% des contractuels à temps complet
- ↳ 1% des contractuels à temps non complet





Pyramide des âges

En moyenne, les agents de la collectivité ont **45 ans**

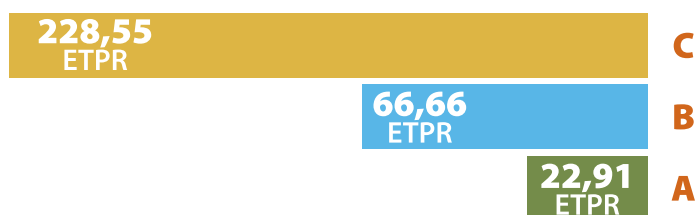
- ↳ Les fonctionnaires ont en moyenne **47 ans**
- ↳ Les contractuels permanents ont en moyenne **40 ans**

Équivalent Temps Plein Rémunéré

325,46 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2025

- ↳ 240,82 fonctionnaires
- ↳ 77,30 contractuels
- ↳ 7,34 contractuels non permanents

Répartition des ETPR permanents par catégorie



Mouvements

50 arrivées d'agents ...
... Pour **24 départs**

Variation des effectifs
(entre le 1^{er} Janvier et le 31 Décembre)

- ↳ + 4,1 % de fonctionnaires
- ↳ + 27,1 % de contractuels

Évolution professionnelles

5 promotions internes
sans examen professionnel

23 avancements de grade

101 avancements d'échelon

Accidents du travail

19 accidents du travail déclarés

Handicap

23 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

Prévention et risques professionnels

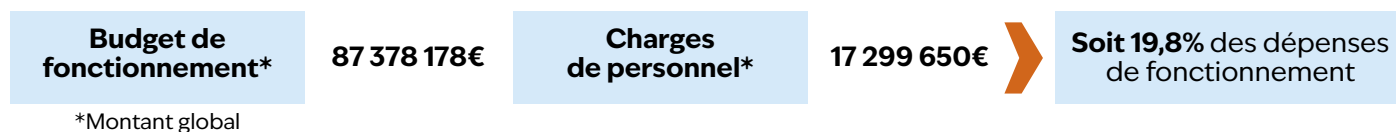
2 assistants de prévention désignés dans la collectivité

Formation

493 jours de formation liés à la prévention

Budget et rémunérations

Les charges de personnel représentent 19,8% des dépenses de fonctionnement.



Absences

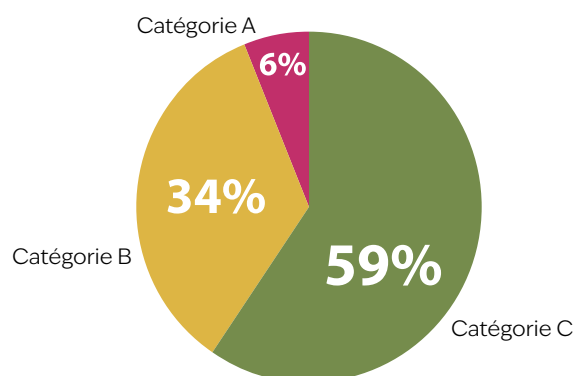
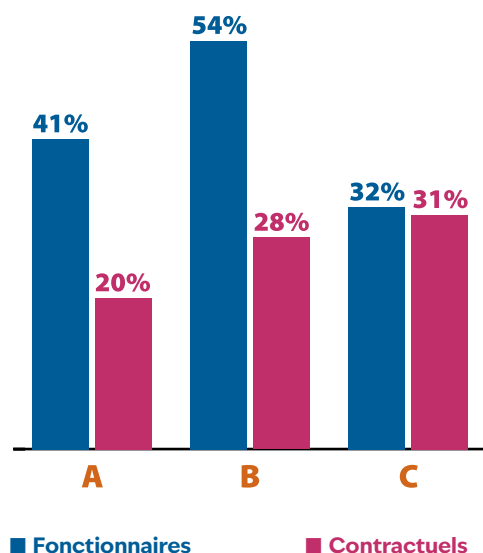
En moyenne, **31,6 jours d'absence** pour tout motif médical en 2025 par fonctionnaire

En moyenne, **13,4 jours d'absence** pour tout motif médical en 2025 par agent contractuel permanents

Formation

En 2025, **35,8%** des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

374 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent



Action sociale et protection sociale complémentaire

La collectivité participe à la complémentaire santé et aux contrats de prévoyance.

Montant moyen par bénéficiaire

- ↳ Santé : 205€
- ↳ Prévoyance : 103€

02

Administration générale

02 . 1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS
DES TERRITOIRES

02 . 2 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

02 . 3 RELAIS PETITE ENFANCE

02 . 4 ARCHIVES

81

Dossiers accordés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'investissement local - Fonds de concours

1 695 218, 38€

Montant mobilisé en Fonds de concours

4,5 M

Enveloppe globale dédiée au dispositif Fonds de concours

(1^{er} avril 2023 au 31 mars 2026)

13

Subventions accordées aux communes grâce à la recherche de financement

19

Subventions accordées aux associations

(hors dispositifs de contractualisation)

713 491,02€

Subventions aux associations

(hors dispositifs de contractualisation)

02.1 Dispositifs contractuels des territoires



Les missions du service

- ↪ Le suivi administratif et financier des dossiers de subvention
- ↪ Le développement et l'animation des contractualisations avec les partenaires financiers
- ↪ La gestion du dispositif « aide à l'investissement local » - Fonds de concours
- ↪ L'assistance auprès des services de la collectivité pour la recherche de financement
- ↪ La gestion des demandes de subvention déposées par les associations reconnues d'intérêt communautaires
- ↪ La participation à l'élaboration budgétaire

C'est quoi un fonds de concours ?

Les fonds de concours constituent une politique volontariste de la CA2BM. Ils sont attribués aux communes qui en font la demande et ce, après avoir déposé un dossier auprès des services de la CA2BM.

Ce fonds de concours ne peut intervenir que dans le cadre de travaux d'investissement (voiries, bâtiments, mise aux normes, etc ...). Cette aide ne peut toutefois pas dépasser la participation de la commune.

Pour la plupart des dossiers, le fonds de concours attribué est équivalent à la part communale, déduction faite des autres demandes de subvention (État, Département, Région, Fond Départemental de l'Énergie, agence de l'Eau, CAF, ...).

02.2 Secrétariat Général



L'organisation de
l'agenda du Président

8

Conseils
Communautaires

La réalisation et la mise
en forme des tableaux
de bureautique et documents
administratifs



12

Bureaux
Communautaires



L'organisation
du protocole

26

Commission
thématiques



La gestion du courrier entrant, la
gestion des parapheurs et la cir-
culation de l'information

148

Décisions

L'accueil et l'orientation
téléphonique et physique



80

Arrêtés



l'organisation et la planification
des réunions pour les cadres

410

Délibérations

02.3 Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance mène un travail d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant et de l'adéquation entre la demande des parents et l'offre existante. Ce travail s'effectue en partenariat avec les professionnels de la petite enfance et institutions.

65

Assistants maternels
ont participé aux animations

209

Enfants ont participé
aux animations

187

Rendez-vous honorés
lors de permanences

194

Temps d'animation

1 263

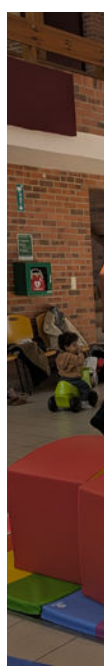
Contacts reçus par le service
(téléphonique, mail et sms)

« L'une des premières missions du Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois consiste en l'information des parents mais aussi des professionnels de la petite enfance ».

Actions 2025

- ↪ Développement du partenariat avec la participation du RPE à plusieurs événements : villages santé & solidarité à Berck-sur-Mer et Étaples-sur-Mer, fête de l'été en partenariat avec l'Agglomobile, semaine nationale de la petite enfance en partenariat avec la maison de la petite enfance et la crèche « à l'abordage » d'Étaples-sur-Mer, Récré'action, journée festive « Lire aux éclats » à la médiathèque intercommunale de Berck-sur-Mer, forum naissance au CHAM.
- ↪ Accompagnement/professionnalisation des assistants maternels : mise en place d'un projet autour de la communication bienveillante, mise en place d'une réunion en soirée avec France Travail.
- ↪ Accompagnement des familles : organisation d'une réunion d'information en soirée au sujet de la réforme du CMG (complément libre choix du mode de garde - aide de la CAF versée aux familles pour l'emploi d'un assistant maternel).
- ↪ Observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant : réunion, pour la 3^{ème} année consécutive, du groupe d'observation composé de partenaires institutionnels et locaux concernés par l'accueil du jeune enfant sur le territoire afin d'analyser collectivement l'offre d'accueil au regard des besoins des familles.

Pour assurer ses missions, le RPE dispose d'un réseau partenarial riche et varié, lui conférant une place centrale dans le champ de la petite enfance sur le territoire.



02.4 Archives



Sortie-pousettes
©CA2BM



Atelier RPE / Campigneulles-les-Petites
©CA2BM



Atelier RPE / Montcavrel
©CA2BM

L'archiviste de la CA2BM assure la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits par les services de la collectivité.

Il gère plusieurs salles d'archives, en assurant le suivi du taux d'occupation, les conditions de conservation, et l'organisation des espaces, qui contiennent aussi bien les archives de la CA2BM que celles des anciennes communautés de communes.

L'archiviste accompagne les services dans leurs démarches d'archivage, en les assistant dans la préparation des bordereaux de versement et en assurant l'analyse et l'indexation des documents versés.

Il organise les éliminations d'archives dont la durée d'utilité administrative est obsolète avec l'accord des responsables de services de la collectivité et des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Il effectue des recherches archivistiques pour répondre aux demandes internes tout en assurant le suivi des documents communiqués.

Il continue également à assurer le traitement de l'arriéré documentaire provenant de la fusion intercommunale de 2017.

635

Boîtes d'archives
éliminées

908

Boîtes archivées

03

Aménagement du territoire et Affaires Sociales

03.1 HABITAT

03.2 FONCIER

03.3 PLANIFICATION, ADS,
SIG ET PUBLICITÉ

03.4 TRANSITION ÉCOLOGIQUE

03.5 JURIDIQUE

03.6 GENS DU VOYAGE

03.7 MOBILITÉ

03.8 AFFAIRES SOCIALES

03.1 Habitat

1 → Guichet Unique de l'Habitat

Le 1^{er} janvier 2025, le « Pacte Territorial France Rénov' » est entré en vigueur, se substituant au programme CEE SARE (Certificat d'Économies d'Énergie - Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique). Ce nouveau cadre implique notamment le recours obligatoire à un accompagnateur agréé « Mon Accompagnateur Rénov' » et confère aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale le rôle de maîtres d'ouvrage. Dans ce contexte, la CA2BM a choisi de conventionner avec l'association « À Petits PAS » afin d'assurer la continuité de son Espace Conseil France Rénov' et de répondre aux exigences du Pacte Territorial France Rénov'.

2 → Logement social

En novembre 2025, le système de cotation de la demande de logement social a été déployé au sein du Système National d'Enregistrement (SNE). Ce dispositif vise à définir des niveaux de priorité adaptés aux enjeux du territoire, en cohérence avec les dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH). Il contribue également à renforcer la transparence du processus d'attribution en rendant les critères de priorité plus lisibles, à améliorer l'information des commissions d'attribution dans l'exercice de leurs responsabilités, et à faciliter la justification des décisions prises auprès des demandeurs, en objectivant les choix opérés.

Une Conférence Intercommunale du Logement s'est tenue le 8 octobre 2025. Cette réunion a permis de rappeler le contexte et les objectifs de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux, ainsi que d'acter l'actualisation des documents cadres, à savoir la Convention Intercommunale d'Attribution 2024-2029, le document cadre relatif aux orientations de la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux 2024-2029, et le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et de l'Information des Demandeurs 2024-2029.

3 → Amélioration du Parc Immobilier bâti d'intérêt communautaire

En fin d'année 2025, la CA2BM a approuvé la programmation de la cinquième année (2026) de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette révision était nécessaire en raison de l'évolution du cadre national avec la mise en œuvre du dispositif « Mon Accompagnateur Rénov' » (MAR), qui propose un accompagnement renforcé, personnalisé et encadré des ménages, conformément aux exigences réglementaires de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'avenant explicite notamment l'augmentation de la part variable dédiée au suivi et à l'animation pour cette dernière année d'OPAH.

Ravalement de façades : La CA2BM a concentré ses actions sur la rénovation des biens anciens, notamment par la création et la mise en œuvre, en octobre 2021, d'une aide au ravalement de façade. Ce dispositif vient en complément de l'OPAH et s'adresse aux particuliers disposant d'un dossier ANAH en cours. L'aide concerne exclusivement les façades visibles depuis le domaine public.

Le montant de l'aide est fixé à 30 % du reste à charge sur facture acquittée, avec un plafond de 1 500 €. En 2025, quatre demandes ont été reçues pour cette aide : une à Wailly-Beaucamp, une à Recques-sur-Course, une à Étaples-sur-Mer et une à Verton. Les quatre dossiers ont reçu un avis favorable de la commission, pour un montant total attribué de **3 569,60 €**.



Réunion Publique / Cucq
©CA2BM



Vue aérienne/ Étaples-sur-Mer
©CA2BM



Logements Sociaux / Rang-du-Fliers
©CA2BM

538

Consultations ADIL

25

Dossiers
de périls instruits

55

Relevés
d'Observations
Logement instruits -
Citémétrie

6

Réunions
publiques

03.2 Foncier

Le service foncier assure le suivi des cessions et acquisitions foncières de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ainsi que les procédures de classement et de déclassement du domaine public, procède à la vente et à la location de biens (baux et conventions d'occupation) et réalise des acquisitions amiables ou contentieuses.

La CA2BM étant compétente en matière de Droit de Préemption Urbain (DPU), le service foncier a également la charge de l'instruction de l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) reçues par les communes.



2 182

Déclarations d'Intention
d'Aliéner instruites

03.3 Planification urbaine, SIG, ADS et Publicité

Planification urbaine

La CA2BM est compétente en matière d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme, tels que les Plans Locaux d'Urbanisme communaux et intercommunaux ou les Cartes Communales.

La compétence « Planification » regroupe également les élaborations et les évolutions des documents de Publicité (Règlements Locaux de Publicité) ou encore Patrimoniaux (Sites Patrimoniaux Remarquables).

En 2025

- ↪ Déclaration préalable de mise en compatibilité du PLUi CCOS (maison médicale sur la commune de Groffliers)
- ↪ Modification du PLU de la commune de Lefaux
- ↪ Modification du PLU d'Étaples-sur-Mer



Atelier PLU / Écuire
©CA2BM

Système d'Information Géographique (SIG)

La géomatique permet d'interroger les fonctionnements des territoires à l'infini. Il s'agit d'un véritable outil d'aide à la décision via l'interrogation d'information géographiques.

L'objectif du service est de centraliser l'ensemble des données des services afin d'optimiser, sécuriser la donnée au sein d'une même base de donnée unifiée mais aussi de promouvoir les recensements des données de manière géographique.

- ↪ Intégration et/ou actualisation de couches, amélioration de la lisibilité de l'interface
- ↪ Dépôt sur le GPU du PLU Wailly-Beaucamp, Widehem et Camiers
- ↪ Productions cartographiques pour les services internes
- ↪ Optimisation du fonctionnement du logiciel Cart@ds et Intragéo en lien avec le prestataire Inetum
- ↪ Transversalité et échange de données avec les services internes de la CA2BM
- ↪ Prise en main de l'observatoire ZAN
- ↪ Mise en place de l'activité drone
- ↪ Gestion de la flotte de GPS de la CA2BM (organisation, structuration, formation)

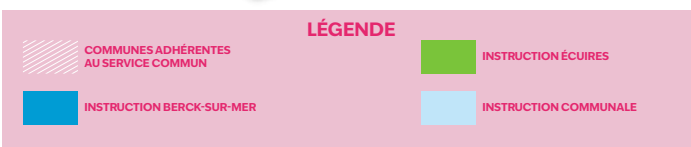
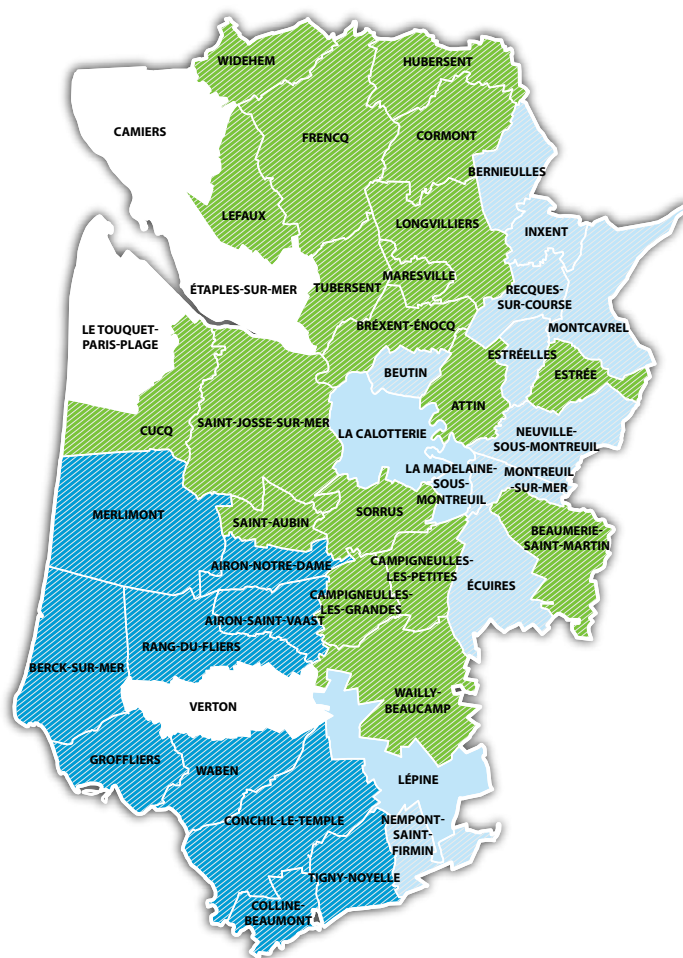
Autorisation Droits des Sols (ADS) et Publicité

Au sein de la CA2BM, l'instruction des autorisations d'urbanisme est répartie sur 2 pôles (Berck-sur-Mer et Écuire), chacun des pôles instruisant pour des communes distinctes.

Le service commun ADS a pour mission principale l'instruction des autorisations d'urbanisme et publicitaires des communes membres ayant adhéré au service via convention. Un accompagnement technique des projets est effectué, allant du pré-projet à la conformité au contentieux. Les missions des contrôleurs en urbanisme portent donc sur le recensement d'installations en infraction (travaux mais aussi publicités et pré-enseignes) en lien avec les communes concernées à des fins de sensibilisation.

Le service ADS est un service d'aide aux décisions des maires qui décident de signer ou de rejeter.

Les missions du service ont été étendues à la gestion publicitaire suite à l'approbation du Règlement Local de Publicité Intercommunal.



57 %

des dossiers
déposés en dématérialisés

39 %

communes adhérentes
au service commun



Vue aérienne de champs / Conchil-le-Temple
©CA2BM

03.4 Transition écologique

1 → Projet de Territoire

Au cours de l'année 2025, le projet de territoire est entré dans sa phase finale : construction du plan d'action (tâches projet) et la rédaction du projet de territoire

Le projet de territoire détermine la stratégie territoriale et la feuille de route à suivre pour les prochaines décennies.

- ↪ Guider les actions menées pour le développement du territoire
- ↪ Définir clairement les orientations stratégiques de la collectivité : développement économique, aménagement et urbanisme, transport et logement, environnement et gestion des ressources
- ↪ Définir un véritable projet commun d'intérêt local sur le long terme
- ↪ Donner du sens et de la visibilité à l'action communautaire
- ↪ Renforcer l'identité communautaire
- ↪ Rassembler les acteurs du territoire

2 → Territoire - Zéro Artificialisation Nette (T-ZAN)

La CA2BM a développé une méthode permettant d'alimenter un observatoire géomatique territorial pour cartographier les contraintes et potentiels de consommation foncière. Cet observatoire se conçoit comme un outil technique d'aide à la décision, de sensibilisation et de pédagogie auprès des acteurs (élus, techniciens, professionnels de l'aménagement du territoire), aux enjeux du territoire en matière de consommation foncière. En 2025, l'observatoire a servi de support privilégié pour orienter les décisions dans le cadre de l'élaboration du PADD du PLUi-H.

3 → Lancement de la démarche «Territoire Engagé dans la Transition Écologique» (TETE)

Afin d'enclencher l'action 4 de l'axe 2 du Plan Climat Air Énergie : Viser l'obtention de labels dédiés à la transition écologique. Le service transition écologique a démarré la première phase de la démarche « Territoire Engagé dans la Transition Écologique » (TETE).

Cette démarche « Territoire Engagé Transition Écologique » est un programme permettant aux EPCI de structurer leur politique de transition écologique et leur projet de territoire. Il s'articule aujourd'hui autour de deux référentiels : le label Climat Air Énergie et

le label Économie circulaire. En plus d'une reconnaissance grâce à la labellisation (déclinaison française d'un label européen), le programme propose des formations des équipes à la transition écologique, des services complémentaires tels que l'accompagnement personnalisé, la mise en réseau, le soutien financier, etc.

Le label « Climat-Air-Énergie » s'adresse aux collectivités qui souhaitent faire reconnaître la qualité de leur politique Climat Air Énergie. Ce label récompense pour 4 ans le processus de ma-

nagement de la politique climat de la collectivité et les actions en découlant. Il s'articule autour de cinq niveaux de labellisation et offre de nombreux services complémentaires, notamment des financements. En 2025, une grande partie des services de la communauté d'agglomération ont été rencontrés afin de leur présenter le label, de compléter le référentiel sur les thématiques les concernant et leur présenter brièvement les différents outils qu'il met à disposition. Une mise à jour du référentiel s'est faite tout au long de l'année.

Accompagnement des communes dans l'identification des ZAER

Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables prescrite par la Loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables)

La loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des Zones d'Accélération pour les projets d'Énergies Renouvelables (ZAER). Il s'agit d'identifier des zones où les communes souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'énergies renouvelables. Ces zones ne sont pas exclusives mais elles permettent une facilitation des procédures administratives.

La CA2BM accompagne les communes dans leur délibération et le relevé des zones sur la plateforme cartographique de l'Institut National de l'information Géographique et forestière.

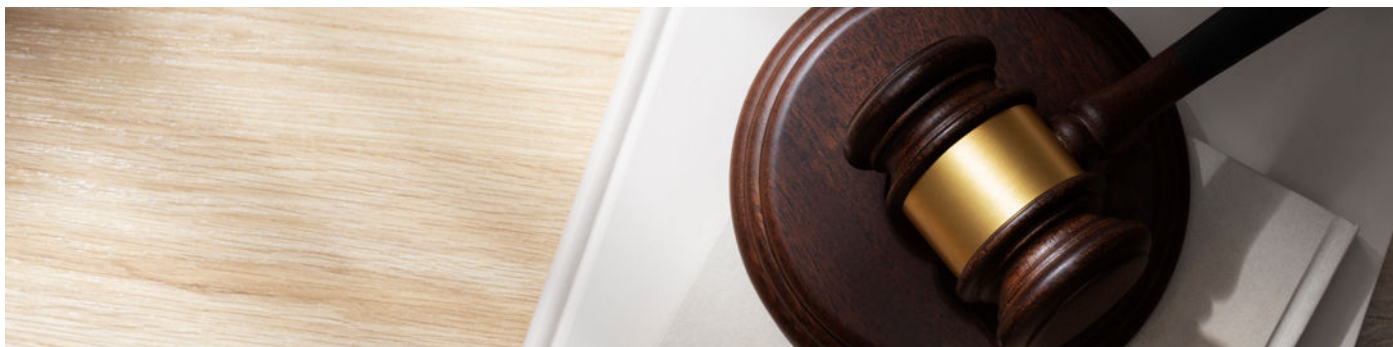
En décembre 2025, 24 des 46 communes avaient délibéré sur l'identification de ces zones. En fin d'année 2025, toutes les communes ont été recontactées sur le sujet et devraient transmettre leurs délibérations courant 2026.



Vue aérienne / Wailly-Beaucamp
©CA2BM

03.5 Juridique

- ↳ Attribution du bail emphytéotique administratif pour l'exploitation de la partie commerciale au bâtiment « AGORA ».
- ↳ Mise en place du service commun « référent déontologue » initiée en 2024 et pour lequel 34 communes ont adhéré.



03.6 Gens du voyage

La CA2BM a souhaité passer par un prestataire extérieur pour assurer le suivi de son aire de grands passages, qui a accueilli 5 communautés, soit 470 caravanes . **Une présence de 2 gestionnaires est assurée sur les aires, 6/7jrs et astreinte 24 h/24.**

Les aires d'accueil permanentes de Vertron et d'Étaples-sur-Mer disposent respectivement de 30 places chacune.



Occupation illicite / Berck-sur-Mer
©CA2BM

470

Caravanes accueillies

790

Caravanes installées en illicite

03.7 Mobilité

La CA2BM exerce la compétence transports à travers son réseau de transports collectif de voyageurs et assure également le transport des scolaires. Cette compétence est assurée par le biais d'une Délégation de Service Public (DSP) transports de voyageur et un marché de transport scolaire.

Cette compétence implique notamment l'exercice des missions obligatoires suivantes :

- ↳ L'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes
- ↳ Le développement des modes de déplacement terrestres non motorisés et des usages partagés des véhicules terrestres à moteur
- ↳ La mise en place d'un service de conseil en mobilité

Les transports commerciaux

Le réseau de transports collectifs de la CA2BM s'articule autour de 4 lignes régulières commerciales :

- ↳ La ligne 1 « Étaples-sur-Mer / Berck-sur-Mer »
- ↳ La ligne 2 « Berck-sur-Mer / Montreuil-sur-Mer »
- ↳ La navette « Gare d'Étaples-sur-Mer / Le Touquet-Paris-Plage »
- ↳ La navette « Gare de Rang-du-Fliers / Berck-sur-Mer » (mise en place au 1^{er} juin 2025)

En complément, une ligne Express « Gare d'Étaples-sur-Mer / Bagatelle / Berck-sur-Mer » a été active durant l'été 2025.

Les transports scolaires

La CA2BM organise le transport scolaire de l'ensemble des élèves de primaires et maternelles, collégiens, lycéens et étudiants domiciliés et scolarisés sur son territoire.

Ces élèves bénéficient d'un transport gratuit entre leur domicile et leur établissement scolaire.

Ces transports ont été assurés par Voyages Dumont, dans le cadre de marchés publics et par Keolis dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Publique.

La CA2BM a contractualisé avec les communes pour qu'elles mettent à disposition des accompagnateurs pour les élèves de primaires. La CA2BM rembourse aux communes cette mise à disposition sur la base d'un coût horaire de **14,50 €**.



166 231

Voyages sur le réseau commercial

4 500

Élèves transportés



Bus / Montreuil-sur-Mer
©CA2BM



Échangeur bus / Lycée / Berck-sur-Mer
©CA2BM



Abris à vélos / Pôle gare / Étaples-sur-Mer
©CA2BM

Développement des modes de déplacement terrestres non motorisés et des usages partagés des véhicules terrestres

La CA2BM a adopté, le 27 mai 2025, son Schéma directeur cyclable. Ce document stratégique vise à :

- ↪ Définir une vision cohérente et partagée du développement des aménagements cyclables à l'échelle du territoire
- ↪ Identifier et hiérarchiser les aménagements cyclables à créer ou à améliorer
- ↪ Encourager les déplacements à vélo pour les trajets du quotidien et touristiques
- ↪ Sécuriser les infrastructures existantes et à venir
- ↪ Répondre aux enjeux de santé publique de qualité de l'air et de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Il comprend un diagnostic complet de l'existant, un plan d'actions décliné en 20 fiches actions opérationnelles et une charte des aménagements cyclables.

En application de ce document cadre, l'Aide à l'achat de Vélos électriques a été mise en œuvre au 1^{er} juillet 2025 (enveloppe budgétaire de 75 000 euros pour l'année 2025).

Mise en place de totems d'informations voyageurs

Afin de rendre le service de transports collectifs plus accessible et plus lisible pour les usagers, des totems d'informations voyageurs ont été déployés dans les communes desservies par les lignes régulières. En complément, la CA2BM a souhaité accompagner les communes en installant des panneaux permettant l'identification des arrêts de transports scolaires.



Implantation des totems horaires / Cucq
©CA2BM

03.8 Affaires Sociales

La Maison Intercommunale des Affaires Sociales (MIAS) est situé au 14, rue de la Pierre Trouée, à Étaples-sur-Mer au cœur du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). Les compétences de la Politique de la Ville, les missions de médiation sociale et d'insertion professionnelle par des adultes relais, ainsi que la coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) sont des services que la population peut trouver dans cette structure.

- ↳ **La Politique de la Ville** constitue une politique multi-acteurs à destination des territoires en situation de précarité sociale et économique. Ce programme vise à mettre en œuvre des actions en faveur de la réduction des inégalités liées au développement des écarts entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération. Il s'agit d'améliorer les conditions relatives à la vie des habitants, tant sur le volet de l'emploi, de l'éducation, du logement et de leur cadre de vie (tranquillité publique, sécurité, lien entre habitants).
- ↳ **Les Points-Justice** sont des lieux ouverts à tous, gratuits et confidentiels où chaque personne ayant à faire face à des difficultés juridiques et/ou administratives pourra être écoutée, orientée et informée sur ses droits et ses devoirs.

Point-Justice de Berck-sur-Mer

📍 Cottage des dunes
2, rond point du cottage
62600 Berck-sur-Mer

☎ 03.21.89.90.4

Point-Justice d'Étaples-sur-Mer

📍 Maison Intercommunale
des Affaires Sociales
14, rue de la pierre trouée
62630 Étaples-sur-Mer

☎ 03.21.89.67.30



Village Santé et Solidarité / Étaples-sur-Mer
©CA2BM

Au titre de la programmation du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), 3 actions ont été programmées :

- ↪ Action Uniforme
- ↪ Forum de L'Égalité
- ↪ Exposition « Moi, jeune citoyen »

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance à l'échelle du territoire communautaire.

Dans ce cadre, il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, définit des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique, assure l'animation et le suivi du Contrat local de sécurité lorsqu'il est existant. Il est également consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités locales en matière de Politique de la Ville.



Forum de l'Égalité /
©CA2BM

L'Agglo Mobile assure des permanences dans 20 communes rurales de la CA2BM



L'Agglo Mobile

- ↪ Apporte une réponse dans la lutte contre l'isolement des communes rurales les plus éloignées
- ↪ Crée du lien entre la population et les services publics
- ↪ Propose un point d'information et de médiation multiservices
- ↪ Écoute et accompagne les usagers dans les démarches du quotidien
- ↪ Développe un service de proximité facilitant l'accès aux droits et aux services de solidarité
- ↪ Lutte contre la fracture numérique au travers d'un accompagnement personnalisé
- ↪ Apporte une aide complémentaire dans le cadre du 1^{er} accueil social de proximité en lien avec les services du Département du Pas-de-Calais et du réseau partenarial.

25

Actions Politique de la ville réalisées à Étaples-sur-Mer et Berck-sur-Mer

1 667

Demandes Agglomobile traitées

3 305

Personnes reçues aux permanences des Points Justice

04

Développement Économique et Touristique

04 . 1 LE FONDS D'INVESTISSEMENT
TERRITORIAL

04 . 2 L'ACCOMPAGNEMENT DES
AGRICULTEURS ET DE
LA FILIÈRE ÉQUINE

04 . 3 LE PROJET ALIMENTAIRE
TERRITORIAL

04 . 4 LES SENTIERS DE RANDONNÉES

04 . 5 LE TOURISME



Le service développement économique de la CA2BM développe son action autour de plusieurs domaines d'intervention avec pour objectifs d'optimiser les conditions d'accueil des entreprises, d'accompagner les projets de développement et de création d'entreprises, de promouvoir le territoire et enfin d'animer le tissu économique.

Le service Développement Economique est localisé à Étaples-sur-Mer, à la Maison des Entreprises. Cet équipement héberge un réseau de partenaires institutionnels (Chambre de commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, BGE, Réseau Initiative Ternois Artois 7 Vallées Montreuillois...) spécialisés dans l'accompagnement des entreprises ainsi que des chefs d'entreprise sous le format « pépinière d'entreprises » (convention d'occupation précaire d'un maximum de 4 ans avec progressivité des loyers).

Sur 2025, le service poursuit sa démarche de prospection active. C'est ainsi qu'en 2025, la Maison des Entreprises a enregistré l'arrivée de FILIERIS, de la Caisse de Sécurité Sociales des Mines.

La CA2BM propose également à la location sur la ZAC du Champ Gretz (Rang-du-Fliers / Verton), toujours sous format « pépinière », huit ateliers d'une surface d'environ 140 m².

L'appui sur le réseau de partenaires publics et privés permet de flécher les projets de développement vers le service de manière presque systématique.

La recherche de financements reste le « produit d'appel » de la mission relation entreprise. Vient ensuite la recherche de solution d'hébergement d'entreprise puis le conseil et l'information aux entreprises.

Au titre de sa compétence développement économique, la CA2BM accompagne également financièrement les projets de création/reprise et développement d'entreprises. Ainsi 24 dossiers de demande de financements, via l'aide directe CA2BM, ont été instruits en 2025 et présentés en comité d'engagement. 20 d'entre eux ont reçu un avis favorable, soit un engagement

04.1 Fonds d'Investissement Territorial

Un fonds d'Initiative Territorial (FIT) a été mis en place du 1^{er} Juin 2024 à décembre 2026. Ce fonds vise à soutenir les actions des acteurs économiques menées sur la CA2BM en corrélation avec les thématiques du développement économique.

Le second comité a eu lieu le 24 juillet 2025 avec 17 dossiers présentés. 9 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant engagé de 42 823 € pour des actions à mener jusqu'au 30 juin 2026.

9 LAURÉATS

- ↳ DREAMAKERS
- ↳ AIFOR
- ↳ CCI HDF
- ↳ CPIE
- ↳ BGE HDF
- ↳ Jeunes Agriculteurs
- Nord-Pas-De-Calais
- ↳ Le laboratoire de Répît
- ↳ SARL HENSON
- ↳ SOLAAL

04.2 Accompagnement des agriculteurs et de la filière équine

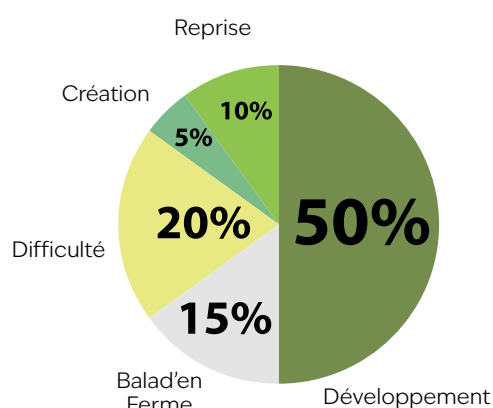
Accompagnement des agriculteurs

La CA2BM compte 227 exploitations agricoles sur son territoire, pour 23 500 hectares de surface agricole utile.

Deux dispositifs d'aides existent pour aider ces filières. Le dispositif d'aides aux agriculteurs a été créé en février 2025. En effet, la CA2BM souhaite promouvoir les pratiques agricoles transformatives. Son objectif est de favoriser l'installation agricole par une aide fixée à 2 000€, de préserver la ressource en eau via une aide à l'expérimentation de culture à bas niveau d'intrants BNI notamment du miscanthus pour la production de biomasse chaleur, du chanvre pour le textile ou bien encore la luzerne pour le fourrage par le biais. Cette aide se traduit par une compensation financière plafonnée à 2 000€ par hectare en cas de perte de marge. Pour finir, une aide à la création d'infrastructures agroécologiques alternatives se traduisant par une prise en charge allant de 20 % à 50 % selon le coût global du projet.

Ainsi, sur 2025, 3 exploitations agricoles se sont vues attribuer une aide à la première installation agricole pour un montant de 2 000€ chacune soit un montant total de 6 000€. 2 exploitations bénéficient de l'aide à l'expérimentation de cultures à bas niveau d'intrants, l'une pour une expérimentation de miscanthus sur une parcelle de 3 hectares sur l'aire d'alimentation de captage d'Airon-Saint-Vaast pour une durée de 5 ans et un montant total maximum de 19 200€, l'autre pour une expérimentation de chanvre sur une parcelle de 3.5 hectares sur l'aire d'alimentation de captage d'Étapes-sur-Mer-Rombly pour une durée de 3 ans et un montant total maximum de 12 600€. Enfin, une exploitation a bénéficié de l'aide à l'installation d'infrastructure agroécologique pour l'implantation d'une bande de miscanthus sur une surface de 30 ares sur la commune de Bréxent-Énocq, en plein axe de ruissellement. Le montant de la participation de la CA2BM est de 1 288,03 € HT ce qui correspond à 50% du montant des dépenses éligibles pour créer l'ouvrage.

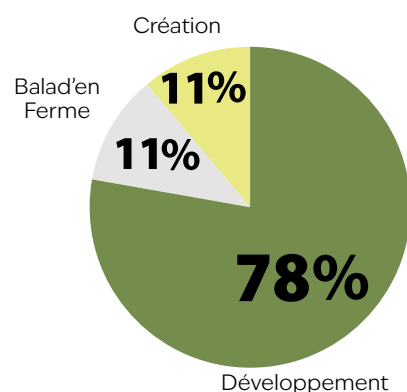
Thématiques des Rendez-vous agricoles



Filière équine

2 structures ont bénéficié de l'aide au développement. L'une porte sur l'achat d'obstacles de Montain Trail (discipline qui consiste à reproduire dans un espace sécurisé des obstacles pouvant être rencontrés lors d'une randonnée à cheval) pour un montant de 3 271€, l'autre pour l'achat de matériel permettant la pratique de l'équitation pour les personnes en situation de handicap pour un montant de 3 936€.

Thématiques des rendez-vous équins



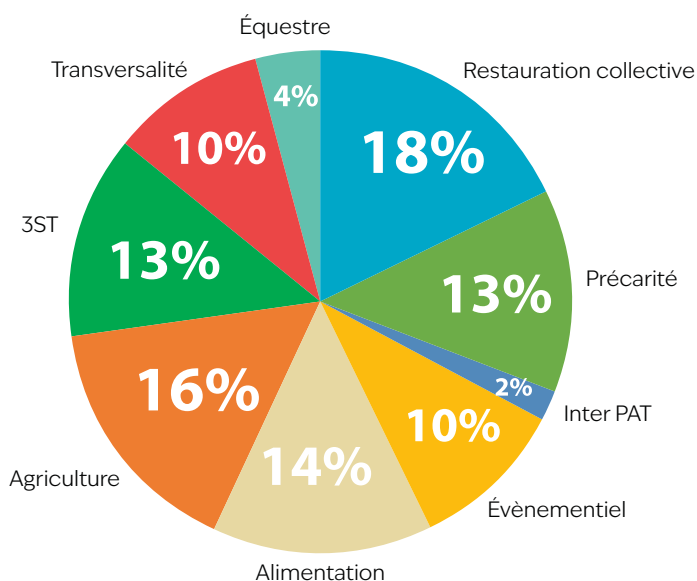
04.3 Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial s'inscrit à part entière dans la mission agriculture et alimentation. Il est vecteur de transversalité au sein des services de la CA2BM en intégrant les documents stratégiques tels que le PLPDMA, le PCAET, les CARE, etc. Il est de plus fédérateur de l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire, des producteurs, aux consommateurs en passant par les artisans des métiers de bouche, les transformateurs, les distributeurs, la restauration collective ; les associations d'aide alimentaire.

Thématiques des Rendez-vous «Agriculture - Alimentation»

217

Rendez-vous réalisés
auprès d'entreprises,
partenaires, financeurs
et services internes afin
d'investiguer, préfigurer,
initier les projets des
axes stratégiques de ce
PAT



Actions réalisées en 2025 dans le cadre du PAT

- ↳ Le renouvellement de la convention partenariale avec la chambre d'agriculture Hauts de France (Protection de la ressource en eau et lutte contre le ruissellement et l'érosion, sensibilisation au développement de la production des énergies renouvelables, accompagnement au développement de pratiques agricoles durables et agroécologiques, approvisionnement local et relocalisation de la production de la restauration collective hors domicile, accompagnement à la mise en place de compensation environnementale, préfiguration de projets de financement de la transition agroécologique).
- ↳ Création du dispositif d'aides agricoles en 3 volets : Aide à la première installation, aide à l'expérimentation de cultures à bas niveau d'intrants, l'aide à la création d'infrastructures agroécologiques.
- ↳ La CA2BM continue la promotion des exploitations agricoles du territoire en organisant, conjointement avec l'office de tourisme communautaire, des temps de découvertes, de rencontres et d'échanges entre agriculteurs et grand public.

Cela se traduit par les balad'en ferme organisées au cours de la saison estivale. En 2025, 3 balad'en ferme ont eu lieu. Elles ont accueilli 33 personnes. La CA2BM, en partenariat avec le collectif MARMmeet, a organisé son troisième ciné-soupe, organisé dans le cadre du festival alimenterre. Il a pour but de sensibiliser et d'informer sur les productions locales, la saisonnalité des produits, le faire soi-même et sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Le « Cinésoupe » a été organisé au Cinos de Berck-sur-Mer et a vu son partenariat s'élargir pour intégrer la Biocoop. 70 personnes étaient présentes pour la diffusion du documentaire et une dizaine d'agriculteurs sont intervenus à la suite pour parler de leur métier et échanger avec le public. La CA2BM a pris part à l'événement « Terre en Folie » organisé en Août, à Campigneulles-les-Petites, par les jeunes agriculteurs. Elle a apporté une aide technique et financière (via le FIT) et été présente les 2 jours sur place au travers d'un stand partagé avec l'office de tourisme communautaire.

- ↳ La CA2BM est lauréate de l'Appel à Projet une seule santé. 2 actions sont proposées dans le cadre de cet AAP, l'une à destination des familles en situation de vulnérabilité sociaux-économique et qui consistera en la réalisation d'ateliers sur les thèmes des produits du terroir, de la santé et de la gestion du budget. L'autre action se veut à destination des jeunes, et se propose de fournir un programme clé en main pour les centres de loisirs visant à partir à la rencontre du monde agricole et des productions du territoire. Ainsi, 18 ateliers ont été réalisés à destination des familles en situation de vulnérabilité socio-économique (141 participants) et 16 journées à destination des centres de loisirs (340 participants).
- ↳ La CA2BM s'est portée volontaire et a été sélectionnée pour rejoindre le projet INTERREG 3ST, initié par Pas-de-Calais Tourisme qui réunit sept pays de la Mer du Nord et 2 sites pilotes dans les Hauts

de France : La CA2BM et Le Grand Site de France des Deux-Caps. Ce projet comprend trois axes de travail :

- Un axe sur la communication à destination des visiteurs et du grand public. Pas-de-Calais Tourisme a ainsi mis en place un kit de communication à destination des socioprofessionnels
- Un axe sur la formation des socioprofessionnels du tourisme
- Un axe visant la labellisation du territoire au label Green Destination. Ce label international vise à valoriser les destinations engagées dans un développement durable et responsable, en mettant en avant les pratiques respectueuses de l'environnement, du patrimoine et des communautés locales.

04.4 Sentiers de randonnées

Forte de ses compétences en matière de mobilités et de promotion touristique, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois aménage et entretient un réseau d'une trentaine d'itinéraires de randonnées équestres, pédestres ou cyclos labélisés, qui permettent aux habitants et aux touristes de (re)découvrir les richesses de notre territoire.

Un travail de terrain a été réalisé autour d'un projet de labellisation Grande Randonnée de Pays (GRP). Elle alliera les hébergements, activités et curiosités à ne pas manquer. Ce produit touristique va ainsi étoffer l'offre en matière de courts séjours sur le territoire en promouvant un tourisme durable.

Une nouvelle boucle de 3,7 km a été labélisée sur la commune de Tigny-Noyelle, complétant ainsi l'offre relative à la randonnée pédestre. Une boucle équestre (25 km) dénommée « Autour de Saint-Josse-sur-Mer » est également en cours de labélisation.

Afin de mettre en valeur la thématique et les travaux mis en œuvre par la CA2BM autour de la randonnée, le service développement économique a organisé son deuxième festival des randonnées à Berck-sur-Mer avec pas moins de 34 partenaires dont le Département, les comités départemental et régional de tourisme équestre, le tissu associatif du territoire, la fédération française de randonnée pédestre, les gestionnaires des espaces naturels (Eden62, CEN), le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Val d'Authie et de Canche et près de 900 visiteurs.

L'entretien des itinéraires s'est poursuivi

Une passerelle permettant le franchissement de la Canche sur la commune de Beaumerie-Saint-Martin a fait l'objet d'un remplacement, **9 sentiers ont été contrôlés par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre afin de renouveler leur label pour une durée de 5 ans.**



Passerelle / Beaumerie-Saint-Martin / ©CA2BM

11 communes de la CA2BM ont bénéficié du recensement de leurs chemins ruraux via l'association Chemins Ruraux des Hauts-de-France.

04.5 Tourisme



Sentiers de randonnées / Bois de Longvilliers
©CA2BM



Table d'interprétation / Groffliers
©CA2BM

CIRKWI

Cet outil numérique a pour vocation de proposer une interface intuitive et complète permettant aux habitants comme aux touristes de consulter l'ensemble de l'offre de randonnée du territoire (pédestre, cyclable et équestre), ainsi que les points d'intérêt touristique, les commerces, les services et plus largement l'offre touristique associée.

Contrat de destination touristique

Dans le cadre du Contrat de Destination Touristique, la CA2BM assure l'animation du réseau d'acteurs et accompagne l'émergence de projets structurants pour le territoire.

Observatoire du tourisme durable

Dans une logique d'amélioration continue et en cohérence avec la démarche « Green Destination », la CA2BM a engagé la création d'un observatoire du tourisme durable.

Cet outil vise à centraliser et analyser un ensemble d'indicateurs stratégiques relatifs à la fréquentation touristique, à l'offre d'hébergement, à la taxe de séjour, ainsi qu'aux données environnementales (consommations d'eau, production de déchets, énergie, mobilités, etc.).

Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale (OTMCO) et ses bureaux d'informations

Dans le cadre de la démarche de labellisation « Green Destination » et des ambitions du territoire en matière de transition écologique, la CA2BM poursuit activement le développement des mobilités douces. À la suite du travail engagé autour du GRP, une attention particulière a été portée au déploiement du label « Accueil Vélo ».

Depuis septembre 2025, un accompagnement individualisé des 20 premiers socio-professionnels volontaires a été mis en place afin de faciliter leur montée en compétence et leur labellisation.

À fin d'année 2025, 14 nouveaux établissements ont obtenu le label, tandis que plusieurs autres dossiers sont en cours d'instruction.

43 825

Visiteurs
(soit plus 6,04% par
rapport à 2025)

4

Bureaux d'information
Touristique



Port de la Madelon / Groffliers
©CA2BM

05

Culture

05 . 2 RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

05 . 1 SAISON CULTURELLE

05 . 3 PÔLE INTERCOMMUNAL
D'APPRENTISSAGE DES MUSIQUES

05 . 4 CINÉ-THÉÂTRE

05.1 Réseau de Lecture Publique

Le Réseau de Lecture Publique regroupe les médiathèques intercommunales de **Berck-sur-Mer, Conchil-le-Temple, Rang-du-Fliers et Attin.**

68 169

Entrées enregistrées dans nos médiathèques

150 292

Prêts annuels

130

Animations jeunesse et adultes

278

Entrées en moyenne par jour

18 732

Réservations de documents

163

Classes accueillies

3 044

Usagers actifs

140 000

Consultations sur "mediatheques.ca2bm.fr"

05.2 Saison Culturelle

Théâtre, danse, musique, conte, balade musicale, ciné-concert : autant de disciplines artistiques présentes pour cette saison 2025. Une programmation qui se veut variée, accessible à tous et au plus proche des habitants du territoire.

L'action culturelle de la CA2BM passe également par le soutien aux événements d'intérêt communautaire du territoire : en 2025, Rock en Stock, Les Malins Plaisirs, les Misérables, le festival Blues'in Août, les concerts du Chœur Diapason, le festival Cinémondes et le festival Muscia Nigella ont ainsi été accompagnés.



40

Spectacles dont 8 pour le ciné-estival

2 632

Spectateurs

23

Communes concernées

05.3 Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques



Restitution PIAM / Verton
©CA2BM

1 255

Élèves concernés sur les circonscriptions d'Étaples-sur-Mer et de Montreuil-sur-Mer

17

Écoles ont accueillies les équipes du

21

Projets ont été travaillés avec les en-

05.4 Ciné-théâtre



Ciné-Théâtre / Montreuil-sur-Mer
©CA2BM

214

Séances

3 683

Spectateurs

1 800

Scolaires accueillis

06

Opérationnel

06 . 1 ASSAINISSEMENT

06 . 2 DÉFENSE INCENDIE

06 . 3 EAU POTABLE

06 . 4 EAUX PLUVIALES

06 . 5 COLLECTE ET VALORISATION
DES DÉCHETS

06 . 6 TRAVAUX ET ENTRETIEN
DU PATRIMOINE

06 . 7 GEMAPIE TERRE

06 . 8 GEMAPIE MER

06 . 9 ÉQUIPEMENT SPORTIFS
ET ÉVÉNEMENTIEL

06.1 Assainissement

5

Stations d'épuration

11

Mini-stations d'épuration

43 200

Abonnés

2 765

Contrôles collectifs

308

Contrôles non-collectifs

Le Service Public d'Assainissement (SPA) garantit l'acheminement et le traitement des eaux usées via les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration.

Il doit également veiller à limiter les impacts environnementaux, notamment en maîtrisant les rejets de façon à garantir le retour au bon état écologique des cours d'eau et des eaux de baignade.

Le service d'assainissement est composé du Service Public d'Assainissement Collectif sur 24 communes et du Service Public d'Assainissement Non Collectif sur 22 communes.



Pose d'un poste de refoulement / Beutin
©CA2BM

06.2 Défense incendie

Le service Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est compétent pour la création, l'aménagement et la gestion des points d'eau dédiés à la défense incendie. Le service doit garantir une couverture optimale pour la protection des habitations avec un débit et une pression réglementaires.

Le service travaille en relation étroite avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais qui est le service compétent habilité pour vérifier la quantification des besoins en eau et pour assurer réglementairement la défense extérieure contre l'incendie.

446

Hydrants testés

10

Hydrants changés

1 000 ml

de canalisations posées
en renforcement

06.3 Eau potable

L'eau est un bien précieux

Le Service de Distribution d'Eau Potable (SDEP) de la CA2BM a pour vocation de mutualiser cette ressource pour l'ensemble des usagers des 46 communes.

Sur le territoire 40 communes sont gérées en régie (CA2BM) tandis que les 6 autres le sont par Véolia Eau.

Quelque 60 200 abonnés sont recensés par le service qui alimente les usagers au travers les 875 kilomètres de conduite.



12

Sites de pompage

31

Réservoirs ou châteaux d'eau

8 937 784 m³

Pompés

5 820 660 m³

Vendus

3 564

Compteurs changés

06.4 Eaux pluviales

Le Service de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines est compétent sur le transport, le stockage et le traitement des eaux pluviales urbaines.

Cette compétence, fixée par la loi n° 2018-702 du 03 août 2018, est obligatoire. Elle a été transférée de droit à la CA2BM au 1er janvier 2020.

Sur la CA2BM, il existe 330 km de réseau, 12 postes de refoulement et 20 bassins de rétention spécifiques aux eaux pluviales urbaines.

20 km

de réseau inspectés et curés

8

Conventions de mandats passées avec les communes dans le cadre de leurs travaux communaux

06.5 Collecte, Valorisation et Élimination des Déchets

Collecte des déchets

22 505 tonnes

D'ordures ménagères collectées
(-4,7% par rapport à 2024)

1289 tonnes

De cartons collectées
(-0,3% par rapport à 2024)

La collecte spécifiques des professionnels

772,84 t

De cartons collectées
par Veolia auprès
des professionnels

1431 t

De biodéchets
collectées



Collecte de déchets
Verton / @CA2BM

Les contrôles qualité

11 636

Contrôles de bacs
effectués par le service
et Veolia

Les animations du tri

113

Animations
à destination des
enfants



Animation du tri / Déchèterie
Berck-sur-Mer / @CA2BM

Le PLPDMA

Les biodéchets

- ↪ **Action n°3** : Accompagner les campings pour une éventuelle mise en place du compostage collectif
- ↪ **Action n°10** : Augmenter le taux d'adhésion au compostage individuel
- ↪ **Action n°13** : mise en place du tri à la source des biodéchets pour les structures, l'habitat collectif et les zones urbaines quand cela est possible: réunions avec les 3 principaux bailleurs du territoire + réunion de sensibilisation des gardiens

Les autres actions

- ↪ **Action n°1** : promotion de la prévention pour la réduction des déchets à la source: 113 animations scolaires, 78 journées stand Recytruck
- ↪ **Action n°9** : tri des déchets dans les cimetières: commande de panneaux de consignes de tri auprès de 5 communes membres en 2025 (soit 36 communes depuis 2023)

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), Redevance spéciale et Facturation en déchèterie professionnelles

TEOM

- ↪ La somme total générée par la taxe est de **12 930 470€**

Redevance spéciale

- ↪ **1 307 547,66€** perçus grâce à la redevance spéciale

Facturation en déchèterie

- ↪ La facturation globale effectuée auprès des professionnels se rendant en déchèterie est de **364 509€**

COMPTE FINANCIER UNIQUE

Fonctionnement

- ↪ Dépenses fonctionnement : **19 112 595,55€**
- ↪ Recettes fonctionnement : **23 840 416,78€**

Investissement

- ↪ Dépenses investissement : **2 497 522,27€**
- ↪ Recette investissement : **6 936 604,53€**

06.6 Travaux et Entretien du Patrimoine

Actions réalisées

- ↪ Poursuite des travaux, en régie, de rénovation de la piscine de Berck-sur-Mer
- ↪ Poursuite des travaux, en régie, de rénovation et d'isolation des bureaux du bâtiment Service Distribution Eau Potable, rue de Paris à Écuire (partie Service d'Appui au Pôle Opérationnel – SAPO)
- ↪ Installation de cuves carburant au Centre Technique Intercommunal à Écuire
- ↪ Travaux, en régie, de mise en peinture de la salle de sports COSEC 2
- ↪ Réalisation, en régie, d'une dalle béton devant les vestiaires du stade Mionnet
- ↪ Travaux, en régie, de remise en état des escaliers en béton (entre le terrain synthétique et Tennis)

Et beaucoup d'autres ...

43

Chantiers communaux réalisés

11

Marchés publics mis en place

Marchés publics mis en place

- ↪ Entretien des voiries : balayage et fauchage
- ↪ Consultation prévention et élimination des nuisibles
- ↪ Marchés subséquents n° 1 et n° 2 Maîtrise d'œuvre installations photovoltaïques – Piscine d'Écuire
- ↪ Maîtrise d'œuvre réhabilitation de la Gendarmerie d'Écuire
- ↪ Travaux de réhabilitation et mise aux normes – bâtiment de la Maison des Entreprises d'Étaples-sur-Mer
- ↪ Travaux de stabilisation et de sécurisation des Remparts de Montreuil-sur-Mer
- ↪ Fourniture de véhicules

Répartition par nature de prestations du service commun

Le service commun représente **455 demandes** provenant des communes dont **100 orientées vers les agents du Service de Traitement des Eaux Pluviales (STEP)**, **65 vers des prestataires de marché**, **14 vers le CTM de Berck-sur-Mer** et **le reste vers d'autres services de la CA2BM**.

Coûts des interventions internes

811 demandes d'intervention proviennent des services internes de la CA2BM, le coût moyen horaire des interventions est proche **de 27,70 €**.

Coûts des interventions liées au service commun

Le montant des crédits auparavant alloués aux communes pour les prestations techniques dans le cadre du service commun, **à hauteur de 80 600 €, a été ajouté au montant des attributions de compensation par commune concernée**. Le montant des prestations effectives réalisées en 2025 a été chiffré à **109 676,01 €**.

06.7 GEMAPI Terre



Réfection d'ouvrages d'hydraulique douce / Longvilliers
©CA2BM

6

Postes de pompage
mis en service

65

Ouvrages d'hydraulique douce
ont profité d'une réfection



Réfection de porte à marée / Attin
©CA2BM

- ↪ Mise en œuvre de 6 postes de pompage dont 2 à La Calotterie, 3 à Montreuil-sur-Mer et 1 à Neuville-sous-Montreuil pour un montant de **1151 786,08€ HT**
- ↪ Restauration du cours d'eau « le peul » à La Calotterie pour un montant de **50 000€ HT**
- ↪ Réalisation d'un bassin de stockage à Cormont pour un montant de **570 000€ HT**
- ↪ Réfection de portes à marée à Attin, Cucq et Conchil-le-Temple
- ↪ Réfection de 65 ouvrages d'hydraulique douce (fascines)



Création d'un bassin de rétention / Cormont
©CA2BM



Restauration du cours d'eau "Le Peul" / La Calotterie
©CA2BM

06 .8 GEMAPI Mer



- ↳ 3 opérations de curage de l'exutoire du ruisseau de Dannes-Camiers
- ↳ Enrochement de Merlimont
- ↳ Rechargement des plages à Merlimont et Camiers
- ↳ Sorties pédagogiques avec les scolaires



06.9 Équipements sportifs et évènementiel

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois assure la prise en charge des centres aquatiques de Berck-sur-Mer, Etaples-sur-Mer et Écuire, du complexe sportif d'Écuire et de ses salles et terrains annexes (synthétique, stades Saint Justin et Mionnet, tennis couvert) au titre des compétences optionnelles en matière d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

UTILISATION DES TERRAINS

- ↳ Terrain F.Dubois : 295 heures
- ↳ Terrain C.Mionnet : 812 heures
- ↳ Terrain Saint Justin : 975 heures
- ↳ Terrain G.Dhalluin : 4 588 heures



Le service a réalisé la pose de clôtures et pare-ballon sur nos différentes installations sportives :

- ↳ Au stade Mionnet pour un montant **de 95 022,50€**
- ↳ Au stade Saint-Justin pour un montant **de 17 670€**
- ↳ Au Cosec Bernard Pion (remplacement de la clôture abîmée suite aux tempêtes de 2023) pour un montant **de 4 967,50€**
- ↳ A la salle des tennis E. Sarrazin avec la suppression de l'ancienne haie et la pose d'une clôture grillagée + barrière + portillon pour un montant **de 16 965,60€**

L'équipe évènementielle vient également en appui logistique sur différentes manifestations telles que :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| ↳ Tournoi international de baby foot | ↳ Les Misérables |
| ↳ Noël gonflé | ↳ Les Malins Plaisirs |
| ↳ Village santé & solidarité | ↳ Rock en stock |
| ↳ Blues in août | ↳ Musica Nigella |
| ↳ Inaugurations diverses | |

Les piscines d'Étaples-sur-Mer et Écuire



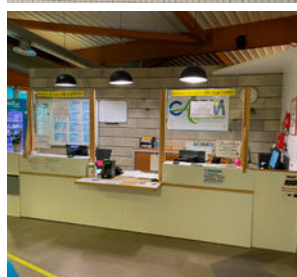
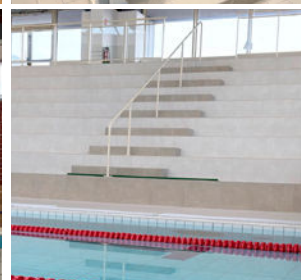
112 950

Entrées dans les piscines
de Berck-sur-Mer
et Étaples-sur-Mer

En 2025, la piscine de Berck-sur-Mer était en travaux et n'a pas pu accueillir de public

Travaux réalisés

- ↪ Le remplacement de la totalité des quatre façades extérieures menuisées du bâtiment
- ↪ L'étanchéité sous voirie du bâtiment accueillant le restaurant (situé au niveau plage)
- ↪ Le remplacement de la totalité de la toiture
- ↪ Le remplacement de la grande verrière en toiture
- ↪ Le passage des éclairages de bassin en LED
- ↪ L'aménagement intérieur des locaux du personnel (vestiaires, salle de pose, bureau administratif)
- ↪ La création d'une salle d'activités fitness qui sera opérationnelle dans quelques mois
- ↪ La remise en état de l'infirmerie
- ↪ Le remplacement des garde-corps des gradins
- ↪ Les travaux de mises aux normes réglementaires en lien avec la sécurité générale du bâtiment
- ↪ La remise en état de la sonorisation
- ↪ La démolition des surfaces carrelées existantes des bassins
- ↪ La reprise d'étanchéité et de solidité structurelles des bassins
- ↪ Le remplacement des carrelages des zones plages, petit bassin, grand bassin, gradins et douches
- ↪ Le remplacement de l'escalier du toboggan





www.ca2bm.fr